

UNION POUR VERSAILLES

Maisons de quartier et des associations: c'est aussi la rentrée!

La vie associative est une chance de s'enrichir et de partager passions et enthousiasme. Engagées pour la soutenir et pour favoriser la dynamique de son réseau, la Maison des associations et les huit maisons de quartier accueillent, informent et offrent la possibilité à toutes les générations de participer à de nombreuses activités proposées par la Ville et par les centaines d'associations actives à Versailles.

Véritables lieux de vie et d'animation du territoire, les maisons de quartier de Bernard-de-Jussieu, Chantiers, Clagny-Glatigny, Montreuil-Prés-aux-Bois, Montreuil-Vauban, Notre-Dame, Porche-fontaine et Saint-Louis sont proches de la vie des quartiers et de leurs habitants: enfants, parents, adultes et seniors.

Depuis plusieurs années, la Ville a lancé une politique de développement et

d'accompagnement de ses maisons de quartier. Elle soutient ses associations et s'engage à favoriser le dynamisme des quartiers, tant par le prêt de salles, d'équipements sportifs, de matériel qu'au moyen d'accompagnements logistiques.

Les maisons de quartiers animent la ville et renforcent les liens entre les Versillais. Avec plus de 50 ans d'existence pour certaines, ces lieux de partage, d'éveil, d'apprentissage, d'échange, de fête, de culture et d'éducation permettent à chacun d'apporter sa contribution. C'est vous qui les faites vivre aux côtés des professionnels qui les animent.

Tout comme les écoles, les maisons de quartier préparent leur rentrée. Activités, salles de danse ou de musique, aide aux devoirs, bibliothèques, réunions, ateliers de loisirs menés par des bénévoles ou des associations, sont autant de services qui seront proposés au traditionnel Forum des associations le samedi 13 septembre, de 10h à 18h avenue de Paris.

Et bien évidemment, il vous est possible de vous inscrire aux activités pour la rentrée ou tout au long de l'année sur l'espace Mes démarches/famille du site versailles.fr.

Le même jour que le Forum des associations, la Ville accompagnera la Fête nationale du Sport avec notamment l'événement « Esprit urbain » au skatepark de l'avenue de l'Europe. Vous trouverez toutes les informations au sujet de cet événement sur le site Versailles.fr

Nous vous souhaitons une très bonne rentrée associative!

La majorité municipale

EN AVANT VERSAILLES

Le groupe En avant Versailles n'a pas envoyé sa tribune du mois de septembre à notre rédaction.

AVERTISSEMENT : ces textes sont des tribunes librement ouvertes aux groupes qui composent le Conseil municipal. Ils n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

VIVRE VERSAILLES - ÉCOLOGIE CITOYENNE

Convention citoyenne sur les rythmes scolaires

Cette rentrée scolaire est l'occasion de parler de la nouvelle Convention citoyenne sur les rythmes scolaires, lancée en juin dernier et dont l'intention est de répondre à « comment mieux structurer les temps de la vie quotidienne des enfants afin qu'ils soient plus favorables à leurs apprentissages, à leur développement et à leur santé ». Pendant six mois, 140 citoyens tirés au sort réfléchiront à cette question posée par le Premier Ministre dans sa lettre de saisine du Conseil économique, social et environnemental (CESE). Le CESE est l'une des trois Assemblées de la République; il est la chambre de la société civile organisée et de la participation citoyenne. Il organise les Conventions citoyennes et, celle dont il est question ici sur les rythmes scolaires, est la troisième après celles organisées sur le climat (2020) et la fin de vie (2023). Ce sont des exercices de mobilisation de l'intelligence collective et de démocratie participative, lorsque ces propositions

sont transcrites dans la loi, pour s'informer, débattre et formuler des propositions sur des sujets complexes qui ont un impact sur l'organisation de la société. Cette question des rythmes scolaires englobe des thèmes variés et présente des enjeux multiples: la durée des vacances scolaires, la semaine de quatre jours ou plus, les modes de transport et le temps de trajet pour se rendre aux établissements scolaires, le besoin de sommeil des enfants sur leur santé psychique, l'accès à des activités extrascolaires, sportives ou artistiques, ou encore l'impact des outils technologiques sur la vie des jeunes. Or sur toutes ces problématiques, c'est toujours à l'école de s'adapter aux évolutions d'une société accélérée, polluante et énergivore, rendues nécessaires par les progrès techniques, alors que c'est la promesse inverse, celle d'une émancipation par la machine, qui nous a toujours été vendue. Même si ces considérations sont prises en compte, l'autre crainte que je peux avoir est la non-prise en compte des propositions qui émaneront de cette convention, méfiance fondée sur des dénis de démoc-

cratie passés de la part du pouvoir exécutif qui s'étaient déjà manifestés lors de la convention sur le climat ou du référendum de 2005 sur le projet de traité sur le fonctionnement de l'Union Européenne. Enfin, cette initiative ne doit pas occulter la crise structurelle que traverse l'Éducation Nationale à recruter des enseignants en nombre suffisant. Cette convention citoyenne est un nouveau pas vers plus de démocratie participative. Sans être nécessairement une fin en soi, l'intelligence collective est une façon, parmi d'autres, de répondre à certains défis auxquels nous sommes confrontés. Dommage qu'en l'espèce, la manière dont la question est posée présente le risque de ne traiter le sujet des rythmes scolaires que superficiellement.

Texte de Moncef
Liste Vivre Versailles
élu.es Stéphanie Belna & Moncef Elacheche
contact@viverversailles.org
www.viverversailles.org

ENSEMBLE VIVONS VERSAILLES

Appel à l'engagement politique

La campagne électorale des élections municipales de mars 2026 commence le 1^{er} septembre. Comment imaginez-vous Versailles en 2030 ? Quelles sont pour vous les priorités ? Certains sujets qui impactent votre quotidien, votre cadre de vie, votre quartier vous tiennent sûrement à cœur alors exprimez-vous ! C'est le moment de participer au débat public.

S'engager en politique ne se limite pas à s'inscrire sur une liste, en position éligible ou non. Vous pouvez participer aux débats, faire partie d'une équipe de campagne pour travailler sur le programme, concevoir les tracts, définir la stratégie de mobilisation, animer les réseaux sociaux, aller à la rencontre des citoyens... Les associations jouent un rôle décisif dans la campagne électorale en soumettant aux listes candidates des questionnaires visant à préciser leur programme dans tel domaine ou leur position sur tel sujet de société. Le Forum des associations qui se tient

le 13 septembre offre de nombreuses opportunités de s'engager.

Vous craignez de ne pas avoir les compétences une fois élu ? Les élus disposent d'un compte personnel de formation spécifique. Le manque de temps ? Avec 5 conseils municipaux (et 5 conseils communautaires en plus pour les élus de l'agglomération) et commissions en amont, en soirée, la charge de travail n'est pas considérable pour peu qu'on s'en tienne aux dossiers soumis aux délibérations transmis 7 jours avant chaque conseil. Les conseillers municipaux siègent dans le conseil de quartier de leur domicile. Ils doivent, dans l'ordre du tableau, tenir les bureaux de vote lors de chaque élection. Certains conseillers municipaux assurent volontairement l'office des mariages. La recherche d'ancrage, éventuellement en vue d'un mandat territorial ou national, demande davantage d'investissement en temps, pour participer aux événements du territoire (commémorations, inaugurations...) et répondre activement aux sollicitations des citoyens.

Le caractère politique de l'élection municipale ne doit pas être minimisé. Les conseillers municipaux constituent et élisent une part importante des grands électeurs qui élisent les sénateurs. Si le Sénat est un facteur de stabilité de notre république, il est aussi un frein aux réformes. Ainsi, il est symptomatique et regrettable que la loi en cours sur le statut de l' élu local ne s'intéresse pas aux élus minoritaires. Pour limiter le poids disproportionné de la majorité, lié à la prime de 50 % des sièges attribués en plus de ceux calculés au prorata des votes, il est souhaitable que les listes minoritaires disposent de scores suffisants pour jouer leur rôle de contre-pouvoir. Les bonnes idées de leurs programmes peuvent aussi être reprises et mises en œuvre par la Ville. Alors quelle que soit votre orientation politique, c'est le moment de contribuer à enrichir le débat démocratique et de rendre les 6 mois à venir utiles pour notre ville !

Anne-France Simon
ensemblevivonsversailles@gmail.com
Ensemblevivonsversailles.fr

AVERTISSEMENT : ces textes sont des tribunes librement ouvertes aux groupes qui composent le Conseil municipal. Ils n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

RASSEMBLEMENT POUR VERSAILLES

Versailles face au budget national

La rentrée s'annonce chargée, et la note s'annonce douloureuse pour les Versaillais. Familles, commerçants, associations, agents municipaux, retraités : tous vont subir les effets d'un budget catastrophique piloté par François Bayrou. Jamais les poches des Français n'auront été aussi violemment sollicitées. Ce budget, conçu au nom d'une prétendue rigueur, annonce des coupes claires dans les moyens des collectivités locales : marges de manœuvre réduites, contraintes accrues, projets menacés.

Cette annonce d'été, n'a fait qu'aggraver les inquiétudes légitimes de nombreux Français. Dans sa lettre au Premier ministre, Marine Le Pen rappelle que les principales sources réelles et utiles d'économies depuis le début de la mandature viennent des propositions du Rassemblement National, et prévient : « *Nous n'accepterons pas un seul centime de contribution supplémentaire tant que les réformes structurelles n'auront pas été engagées avec efficacité et bonne foi.* »

À Versailles, les effets de ce désengagement de l'État sont bien visibles : dotations en baisse, crèches saturées, associations fragilisées. La municipalité a certes maintenu un budget équilibré, mais cela ne suffit pas. Il manque un véritable équilibre entre les investissements patrimoniaux — que personne ne conteste — et les besoins quotidiens des habitants.

La majorité municipale se plaint à juste titre des baisses de dotations, du poids des normes, ... mais vote systématiquement en faveur du gouvernement via ses relais au Conseil Départemental ou Régional, au Sénat ou à l'Assemblée (Modem/LR). Notre ville ne peut pas fonctionner seule. Elle dépend de l'État pour ses dotations budgétaires, de l'intercommunalité (Versailles Grand Parc) pour gérer les transports, les déchets, l'eau, ou encore de la Région Île-de-France pour certains équipements, lycées ou politiques économiques.

Cette soumission politique n'a apporté aucun apaisement aux Versaillais, sauf plus d'impôts et moins de services.

Les élus locaux ont une fonction politique majeure, notamment en refusant que les

communes soient des exécutants passifs. Défendre leur autonomie, leurs priorités, leurs habitants.

À Versailles, cela nécessite un choix clair : cesser de privilégier l'image au détriment du service. Porter une vision ancrée dans la réalité des familles, des commerçants, des retraités, des jeunes. Nous refusons ce renoncement politique doublé de duplicité. Notre ville mérite des élus libres, enracinés, cohérents qui ne se contentent pas de belles cérémonies et de belles photos, mais qui se battent pour des crèches ouvertes, des écoles bien dotées, un urbanisme respectueux des besoins de tous, une fiscalité juste.

Il ne suffit plus de gérer. Il faut une nouvelle attitude politique emplie de courage démocratique face à un pouvoir central qui demande toujours plus... sans jamais se remettre en cause.

Votre élue, Anne Jacqmin
Rassemblement pour Versailles
anne.jacqmin@versailles.fr

LE RÉVEIL DÉMOCRATIQUE ET SOLIDAIRE

Eco-quartier ?

Gally sera-t-il vraiment un quartier écologique ? Au vu de ce qu'annonce la communication du site internet de la ville autour du projet, on peut en douter. Si on l'examine au plus près, que nous apprend-elle des matériaux employés (le bois, la brique et la pierre), de l'usage d'énergie verte, de construction économe en énergie, un environnement éducatif et agricole.

La brochure de commercialisation des habitations fait penser à une vente de logements dans un secteur traditionnel. Elle signale que le projet est conforme au label E+C- niveau E2C1, un label de haut niveau : « ... permettant d'afficher une progressivité dans l'amélioration de l'efficacité énergétique... ». Les constructions respectent la réglementation thermique RT2012 au moment du dépôt du permis de construire. L'ensemble de maisons et appartements du futur quartier Gally est-il vraiment innovant ? Il a des caractéristiques semblables au quartier Vauban de

Fribourg, conçu à la fin du XX^e siècle avec une vision audacieuse à l'époque (quartier sans voiture, jardin commun, etc.). Le défi était alors de préserver des bâtiments existants et de co-construire le projet avec la participation citoyenne des futurs habitants avec pour avantages :

- la création de relations de voisinage en amont
- la réduction des coûts de construction par des économies d'échelle
- la possibilité de mettre en commun des équipements (approvisionnement en énergie solaire, chauffage, jardins, etc.)

Au XXI^e siècle, les projets immobiliers devraient être conçus pour être de construction passive (bâtiments conçus et implantés pour capter le plus possible de chaleur solaire tout en évitant les surchauffes l'été, avec un besoin de chauffage inférieur ou égal à 15 kWh/m²/an d'énergie finale, ...), conformes au label Passivhaus avec une isolation particulièrement performante. Il y a 426 bâtiments labellisés en France, vous pouvez les voir sur le site propassif.fr

Il devrait être obligatoire pour les muni-

cipalités d'imposer cette étiquette dans les nouveaux quartiers prétendument écologiques. C'est une suggestion audacieuse, mais nous devons être ambitieux si nous souhaitons changer l'avenir de nos villes. Il n'appartient pas aux architectes d'imposer aux promoteurs leur vision pour les éco-quartiers. Il appartient aux hommes et femmes politiques de définir l'avenir de nos cités et de créer une synergie avec les architectes et urbanistes afin d'obliger les promoteurs à bâtir des éco-quartiers exemplaires.

Le projet Gally comporte des points positifs : l'intention manifeste d'améliorer la proximité avec les jardins partagés, la dépollution des sols, la végétalisation des espaces libres. Mais nous déplorons notamment l'absence de la génération d'énergie grâce aux toits et la concertation en amont des futurs habitants.

Nous vous invitons à nous rencontrer lors de nos permanences dans le bureau de l'hôtel de ville les mardi et samedi. Rendez-vous par mail à :

versailles2020@le-reveil-democratique-et-solidaire.fr

AVERTISSEMENT : ces textes sont des tribunes librement ouvertes aux groupes qui composent le Conseil municipal. Ils n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.